



Réseau des Acteurs Normands pour une Commande Publique Eco-Responsable

*« Externalités environnementales des chantiers
publics de construction/réhabilitation. Evolutions à
l'heure de l'économie circulaire »*

Rouen - 27 juin 2019



11^{ème} atelier Technique régional – RAN COPER



Actualités de votre réseau



Actualités de votre réseau...

La stratégie souhaitée par les partenaires

Actuellement vous êtes
656 sympathisants dans
la base de données !

>> ADEME Normandie



>> Métropole Rouen Normandie

>> Région Normandie



>> ARS Normandie



> Convention co-signée par la Préfecture de Région Normandie

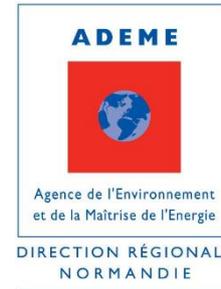


Actualités de votre réseau...

La stratégie souhaitée par les partenaires

>> Stratégie en cours de construction par les Financeurs du réseau. Volontés exprimés:

- Elargir le cercle des contributeurs au fonctionnement du réseau
- Mutualiser les moyens d'animation de la commande Publique durable en Normandie (rapprochement NECI ?)
- Développer les actions en mode « projets » soutenus par les institutions concernées
- ...



>> Demain, un Comité de Pilotage pour une réflexion élargie !



Actualités de votre réseau... Le point sur les actions techniques

➤ A venir en 2019 ?

- 1 atelier technique régional (Caen)
- Une nouvelle session de formation (module de 2 jours – actualisation Code de la Commande Publique), les 5 et 6 novembre à Caen
- Continuité des travaux en groupe (restauration collective/valorisation d'externalités environnementales/sociétales au regard du cycle de vie)

➤ Ecrivez-nous pour recevoir la lettre d'information et de veille !

- contact@ran-coper.fr
- Prochain N° à paraître à la rentrée !

➤ Toutes les informations sur www.ran-coper.fr >>

Normandie Réseau des Acteurs Normands pour la Commande Publique Eco-Responsable & DÉVELOPPEMENT DURABLE

En mai 2018, l'ADNE, la Région Haut-Normandie, les départements de Seine-Maritime et de l'Eure créent le RAN-COPER pour soutenir une commande publique responsable. De ans plus tard, les contenus réglementaires et juridiques n'ont jamais été aussi favorables au développement des achats publics durables.

Les nouveaux cadres proposés aux acheteurs, tels que l'Ordonnance du 23 juillet 2015 et le Décret n°2016-302 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics constituent de véritables leviers pour mettre les achats aux services des priorités locales comme l'emploi, le santé, le cadre de vie... Ces nouveaux outils permettent également aux services acheteurs de répondre aux contraintes directives des collectivités sur l'énergie (TEPCV), sur les déchets (Zéro Gaspiage, Zéro Déchet), sur la qualité de l'air intérieur, sur l'économie circulaire...

Rien de tel qu'un réseau comme le RAN-COPER pour réunir tous ces acteurs (A&A, acheteurs, juristes, chargé(e)s de mission développement durable, services techniques prescripteurs...) autour de ces nouveaux enjeux et outils. Vous voulez contribuer à la stratégie du réseau ? Rejoignez-nous lors du COPER du 30 novembre. Sinon, au plaisir de vous retrouver lors du prochain atelier du RAN-COPER le 1er décembre.

Sylvain PERRILLAT - ADEIE Normande
Ingénieur consommation durable et papillage alimentaire - Ingénieur territorial

Les Brèves du RAN-COPER

Achats publics responsables et sants environnementale : un atelier pour tout savoir !

MARCHÉS PUBLICS 2018 - UNIVERSITÉ DE CAEN

ACHATS RESPONSABLES ET SANTS ENVIRONNEMENTALE

Cette rencontre, organisée en partenariat avec l'ADNE, sera associée aux premières "Rencontres

RAN COPER Réseau des Acteurs Normands pour la Commande Publique Eco-Responsable

Au service des Acheteurs Publics Eco-Responsables Rejoignez-nous !

AGENDA

Evénements à venir

Atelier régional du RAN-COPER

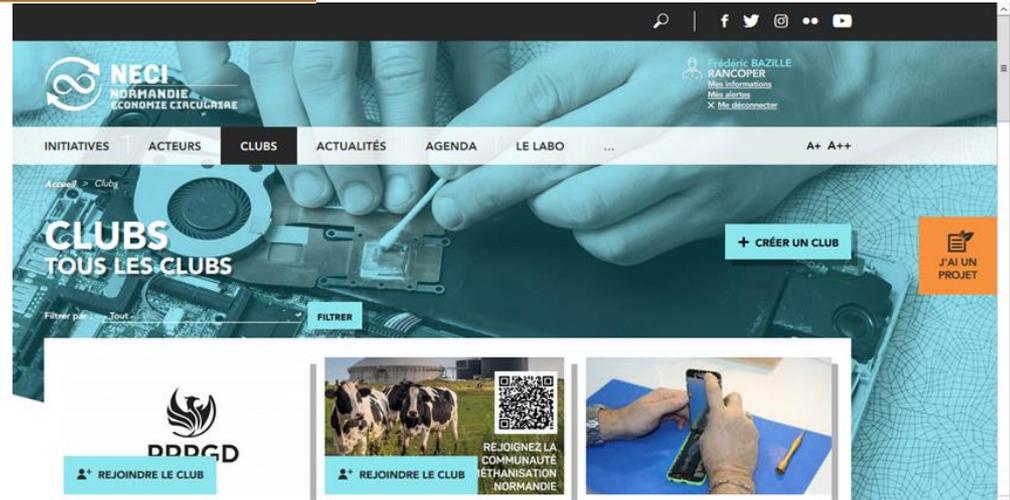
jeudi, 2 juin
Toute la journée
Mairie, Le Havre

EXPERIENCES D'ACHETEURS

Sylvie & Sophie Métropole Rouen Normandie

Laetitia & Sand Métropole Rouen Normandie

Organisation du partage des données : compilation par le RAN COPER sur un espace dédié de la plateforme régionale NECI (Normandie Economie Circulaire)



Rappel : le réseau RAN COPER dispose d'un espace aux côtés des autres clubs normands sur la plateforme NECI : <https://neci.normandie.fr/>

Pour accéder aux documents partagés :

- 1 - Inscription à la plateforme ! (Gratuit et en quelques minutes).**
- 2 – dans la rubrique « clubs », cliquez sur « devenir membre » sur le pavé dédié au RAN COPER.**

Les contributions liés à nos groupes de travail sont à retrouver dans les rubriques « documents » de chaque sous-espace par ex:

<https://neci.normandie.fr/clubs/48/bibliotheque-de-documents>

Actualité de la commande publique et point sur le nouveau cadre juridique



De nouvelles logiques d'«achats publics» consolidées



A toutes les étapes de l'acte d'achat:

- Prise en compte des enjeux de Développement Durable lors de la « définition des besoins »
- Prise en compte du « coût » plutôt que du prix dans la recherche de l'offre la « mieux disante »
- Appréhension des achats de fournitures/services/travaux sous l'angle du « cycle de vie » (spécifications techniques, conditions d'exécution, critères d'attributions,...)

De nouvelles logiques d'«achats publics» consolidées

Étape 1

Phase amont
(détermination besoin, analyse
marché fournisseurs...)

Prise en compte du DD*
(recyclage/réemploi) dans
la définition des besoins -
Art. L2111-1

Sourçage
Fournisseurs - Art.
R2111 - 1 et 2

Étape 2

Elaboration du cahier des charges

Allotissement (par
corps de métiers) -
Art. L2113-10 et 11

Spécifications
techniques relatives
à la nature des
matériaux - Art.
L2111-2 et R2111-4 à
R2111-17

Étape 3

Sélection et contractualisation
(Candidatures, offres...)

Critères d'attribution
(performances DD au
regard du cycle de vie
des matériaux et de
leur mise en œuvre) -
Art. R2152 - 7 à 10

Étape 4

Exécution du contrat

Conditions
d'exécution (mise en
œuvre et cycle de vie
des matériaux) - Art.
L2112-2

***DD : Développement Durable**

**** CP : Code de la Commande Publique Avril 2019 - 2 textes :**

- Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique (L)
- Décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique (R)

Zoom: un allotissement précis correspondant aux savoir-faire des opérateurs en capacité de déployer des solutions innovantes

L'allotissement un levier pour : tester le marché, limiter les surcoûts pour les produits/services à fortes plus-values, relocaliser et encourager les réponses des acteurs de proximité, structurer des filières...

Dès la définition des besoins, à intégrer à votre stratégie d'achat pour la rédaction de la consultation

Construire des lots pertinents: suffisamment attractifs, adaptés aux acteurs que vous ciblez, adaptés à votre capacité de gestion

Ex: des allotissements techniques par corps de métiers pour lesquelles des solutions/acteurs existent (étanchéité, charpente...).

Ex: allotissements par phases de projet: lot « déconstruction »



De nouvelles logiques d'«achats publics» consolidées

Approche « Sociale »

	Ordonnance du 23 juillet 2015	Décret d'application Mars 2016	Code de la commande publique
Marchés réservés	<ul style="list-style-type: none"> - Emploi de travail. handicapés ou défav. par EA/ESAT (Art. 36) - Entreprises de l'économie sociale ou solidaire (Art. 37): services de santé, sociaux ou culturels listés au JO exclusivement 	EA/ESAT et SIAE: prop. minimale d'emploi handicapé et en insertion fixée à 50% (Art. 13) ESS (Art. 14) Mention légale dans AAPC (Art. 13 et 14) Achats de services sociaux (Art. 28 Décret)	EA/ESAT - Article L2113-12 et Article R2113-7 SIAE - Article L2113-13 et Article R2113-7 ESS - Article L2113-15 et Article L2113-16 Achats de services sociaux - Article R2123-1, Alinéas 3, 4 et 7
Rédaction du cahier des charges	Considérations relatives à l'économie, au domaine social ou à l'emploi (Art.38)	Considérations relatives à l'économie, au domaine social ou à l'emploi dans les conditions d'exécution durant tout le cycle de vie (Art.38)	Article L2112-2 et Article L2112-3
Attribution des marchés	Critères liés aux conditions d'exécution prévues dans le marché (Art. 52)	Critères comportant des aspects sociaux tel que l'insertion pro. des publics en difficulté (Art. 62)	critères liés à l'objet ou aux conditions d'exécution Article L2152-7 et Article R2152-7 coût cycle de vie, aspects qualitatifs, environnementaux et sociaux

Point sur les évolutions réglementaires associées aux bâtiments



Rappel : cycle de vie et externalités environnementales



**Au-delà du « prix »,
c'est là que
commence
l'approche « coût »...**

Rappel : cycle de vie et externalités environnementales

Les approches et référentiels « bâtiments » les plus répandus actuellement en matière de prise en compte des externalités

En l'absence de labels réglementaires:

- *Des initiatives privées, reconnues par les pouvoirs publics*
- *Basées sur les normes en vigueur (performances, qualité...)*
- *Attribués par des tierces personnes indépendantes (agréés)*

- Qualitel
- Habitat & environnement
- NF Logement
- NF Logement HQE (14 cibles)
- Habitat & Environnement EHPA – EHPAD

- Label « matériaux biosourcés » (mis en place par l'état), associé aux labels HPE et/ou HQE



Rappel : cycle de vie et externalités environnementales

Les labels Effinergie (bâtiments)

<http://www.effinergie.org/web/index.php/les-labels-effinergie>

En l'absence de labels réglementaires:

BBC-effinergie® est une appellation visant à identifier les bâtiments dont les très faibles besoins énergétiques contribuent à atteindre les objectifs de 2050 : réduire les émissions de gaz à effet de serre par 4

Nb: conditionnements de certaines aides de la Région liés à l'exigence d'obtention de ces labels



Notre périmètre de réflexion du jour



Quelles prises en compte des « externalités environnementales » dans les constructions/rénovations de bâtiments publics ?



Anticiper les évolutions réglementaires !



La prochaine « Réglementation Environnementale » pour la construction neuve (RE 2020) intégrera une exigence de performance relative aux émissions de gaz à effet de serre.

>> les choix effectués sur les matériaux et produits jouent un rôle prépondérant sur ces enjeux de performance environnementale d'un bâtiment.

Pour plus d'informations sur la future réglementation et son actuelle expérimentation (via le Label E+C-), voir : www.batiment-energiecarbone.fr

L'expérimentation en cours...

Label d'État (non réglementaire)



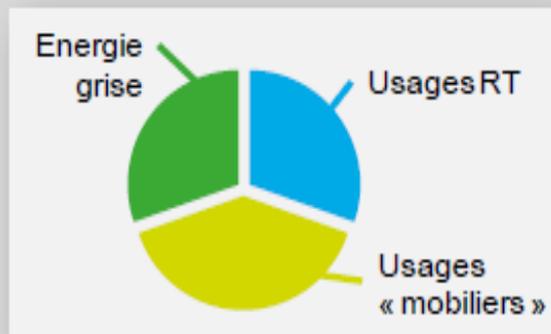
Label Énergie-Carbone

Préparation à la future réglementation énergétique et environnementale

Composé conjointement d'un niveau Énergie et d'un niveau Carbone, il permet de communiquer sur la performance énergétique et environnementale (émissions de Gaz à Effet de Serre) d'un bâtiment.

Principes de base

Un poids équivalent entre les usages RT, les usages mobiliers et l'énergie grise des produits de construction et équipements dans les bâtiments neufs ...



...qui poussent les pouvoirs publics à élargir l'analyse à d'autres postes et d'autres indicateurs sur le cycle de vie



Vers une évaluation **multi critères des performances d'un bâtiment** sur l'ensemble de son **cycle de vie**
Nécessité de disposer des FDES pour les Produits de Construction (PC) et des PEP pour les équipements (E)

Notre périmètre de réflexion du jour



Les niveaux des performances d'un bâtiment neuf sont caractérisés par

- Un niveau « Énergie » basé sur l'indicateur Bilan_{BEPOS},
- Un niveau « Carbone » basé sur :
 - Eges : Indicateur des émissions de Gaz à Effet de Serre sur l'ensemble du cycle de vie
 - Eges_{PCE} : Indicateur des émissions de Gaz à Effet de Serre de produits de construction et des équipements utilisés

Sont définis **quatre niveaux de performance énergétique** pour le bâtiment à énergie positive et **deux niveaux de performance environnementale** relative aux émissions de gaz à effet de serre.

Notre périmètre de réflexion du jour

Niveaux de performance relatifs aux émissions de gaz à effet de serre

L'évaluation de la performance du bâtiment relative aux émissions de gaz à effet de serre est faite par comparaison avec un niveau d'émission de gaz à effet de serre maximal sur l'ensemble du cycle de vie du bâtiment, $E_{ges_{max}}$, et avec un niveau d'émissions de gaz à effet de serre relatif aux produits de construction et équipements, $E_{ges_{max,PCE}}$.

$$E_{ges} \leq E_{ges_{max}} \text{ \& } E_{ges_{PCE}} \leq E_{ges_{PCEmax}}$$

L'échelle des niveaux de performance relatifs aux émissions de gaz à effet de serre comporte deux niveaux :

- le niveau « **Carbone 1** » se veut accessible à tous les modes constructifs et vecteurs énergétiques ainsi qu'aux opérations qui font l'objet de multiples contraintes (zone sismique, nature du sol...) ; il vise à embarquer l'ensemble des acteurs du bâtiment dans la démarche d'évaluation des impacts du bâtiment sur l'ensemble de son cycle de vie et de leur réduction ;
- le niveau « **Carbone 2** » vise à valoriser les opérations les plus performantes ; il nécessite un travail renforcé de réduction de l'empreinte carbone des matériaux et équipements mis en œuvre, ainsi que celui des consommations énergétiques du bâtiment.

Notre périmètre de réflexion du jour

Carbone 1

- Les leviers de réduction de l'empreinte carbone sont à répartir entre les consommations énergétiques et le choix des matériaux
- Aucun mode constructif ni vecteur énergétique n'est exclu

Carbone 2

- Ambition renforcée sur le CO₂ avec le respect a minima du niveau Energie 1
- Pour atteindre ce niveau il faudra renforcer le travail de réduction de l'empreinte carbone du bâtiment en travaillant à la fois sur l'énergie consommée et le choix des matériaux.
- Le bonus de constructibilité sera octroyé sur la base du niveau 2

Vos 1ers points de repère

Certifications et Labels privés s'appuyant sur le référentiel E+C- :

10



Label Promotelec Habitat Neut
MENTION OPTIONNELLE « HABITAT RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT »

Maîtrise des externalités environnementales et économie circulaire : expériences et ressources utiles



Ressources partagées par nos collègues de Nouvelle-Aquitaine – Réseau 3 AR

1

POURQUOI S'INTÉRESSER AU MATÉRIAUX RECYCLÉS / DE RÉEMPLOI ?

2

DE QUOI PARLE-T-ON ?

3

QUELLES PRISES EN COMPTE POSSIBLES DANS LES MARCHÉS PUBLICS ? QUELLES CLAUSES POUR QUELS MARCHÉS ?

- 1** Les marchés dits de « maîtrise d'œuvre » (architectes, coordonnateurs)
- 2** En amont, d'autres marchés envisageables : « travaux de mise à nu, de démolition et de préparation du site »
- 3** Les marchés de travaux concernant l'ouvrage lui-même (construction/rénovation)

4

LES FILIÈRES EN CAPACITÉ DE RÉPONDRE À VOS BESOINS

5

LE FASCICULE ET LE CLAUSIER « MATÉRIAUX RECYCLÉS ET DE RÉEMPLOI », DEUX OUTILS COMPLÉMENTAIRES



Ressources partagées par nos collègues de Nouvelle-Aquitaine – Réseau 3 AR

>> **Un fascicule synthétique** « *Préparer des dossiers de consultation favorables à l'usage de matériaux recyclés et au réemploi dans le Bâtiment* »

>> **Un clausier « Matériaux recyclés et de réemploi »**

- rédigé en conformité avec le cadre juridique de la commande publique

- une exhaustivité technique exploitable dans le cadre de contrats relevant du droit « privé »

>> **Organisation**

- Environ 200 propositions pré-rédigées au regard des principaux leviers juridiques : spécifications techniques, conditions d'exécution, critères d'attribution, variantes

Ressources partagées par nos collègues de Nouvelle-Aquitaine – Réseau 3 AR



>> Quelques warning à garder en tête!!

- Un contexte d'achat = une stratégie de rédaction
- Objectiver vos choix avec une approche ACV ! Seule une approche embrassant le "cycle de vie" des matériaux permettra de faire des choix techniquement justifiés et donc, juridiquement sécurisés.

>> *Dans certains cas, des solutions à base de matériaux neufs ou biosourcés présenteront des bilans environnementaux plus positifs que ceux concernant des matériaux issus du recyclage, si l'on considère le cycle de vie dans son ensemble*

Ressources partagées par nos collègues de Nouvelle-Aquitaine – Réseau 3 AR



>> Quelques warning à garder en tête!!

- *Indépendamment de la nature des matériaux, les normes techniques relatives à chaque solutions devront prévaloir ! Les soumissionnaires aux marchés/contrats devront être en capacité d'apporter les justificatifs techniques adéquats.*

- **A ne pas déconnecter du travail**

sourçage/parengonnage donc pour valider l'efficacité technico-économique

Intégration à vos Dossier de Consultation des Entreprises

Extraits issus du clausier « Matériaux recyclés et de réemploi »

L'ensemble des ressources est à télécharger librement ici:

<http://www.achatsresponsables-aquitaine.fr/actualites/actualites-3ar/454-2-outils-inedit-et-gratuits-pour-faciliter-l-integration-de-materiaux-recycles-et-le-reemploi-dans-les-batiments>

Retrouvez ces éléments de marchés auprès du RAN COPER

Une méthodologie et des outils développés pour vous ! Les outils « DEMOCLES »

DÈMOCLES
Les clés de la démolition durable

DEMOCLÈS : Vers une économie circulaire
des déchets de chantier du bâtiment

14/05/2019



DÈMOCLES
Les clés de la démolition durable

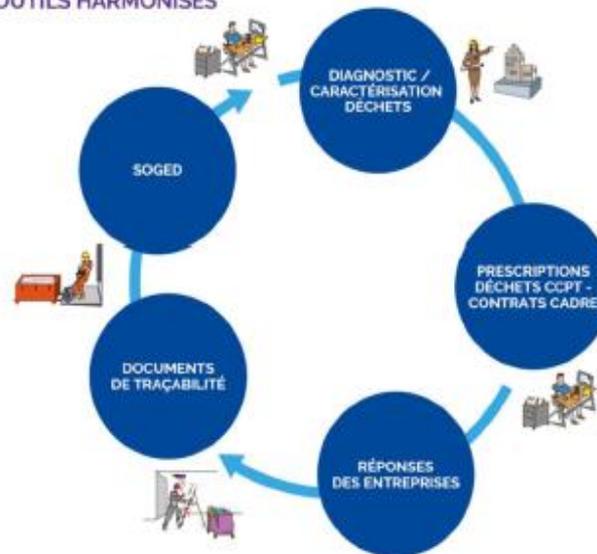
Une méthodologie et des outils développés pour vous ! Les outils « DEMOCLES »

Phase 1 : Constats et recommandations

Aujourd'hui :
OUTILS JUXTAPOSÉS



Avec Démoclès :
OUTILS HARMONISÉS



Une méthodologie et des outils développés pour vous ! Les outils « DEMOCLES »

Phase 2 : Mise en place des outils à destination des acteurs

Des maîtres d'ouvrage mal informés

Le diagnostic déchets pilier d'une bonne gestion des déchets



Guide des bonnes pratiques en matière de diagnostic déchets (programme 2019 - 2020)



Une méthodologie et des outils développés pour vous ! Les outils « DEMOCLES »

Phase 2 : Mise en place des outils à destination des acteurs

Le MOA doit exprimer ses attentes en matière de gestion des déchets



Une dépose sélective et des filières de valorisation opérationnelles mais peu connues



Mise à jour du site web :
www.dechets-chantier.ffbatiment.fr
ajout d'un filtre de recherche

Une méthodologie et des outils développés pour vous ! Les outils « DEMOCLES »

Guide de rédaction des prescriptions « déchets »



Un outil d'aide à la rédaction de marchés de démolitions - 11 thèmes couverts :

- 1 : Diagnostic déchets préalable à la démolition
- 2 : Réduction de la production de déchets
- 3 : Réduction de la nocivité des déchets
- 4 : Caractérisation des déchets
- 5 : Dépose sélective et tri des déchets
- 6 : Logistique
- 7 : Modes de traitement à privilégier
- 8 : Valorisation des déchets
- 9 : Critères de choix des prestataires de déchets
- 10 : Traçabilité des déchets
- 11 : Management de la prévention et de la gestion des déchets



Une méthodologie et des outils développés pour vous ! Les outils « DEMOCLES »



Proposition de formulation de la clause « Taux de valorisation⁽³⁹⁾ des déchets - niveau d'exigence de base »

« À partir du diagnostic déchets, l'Entreprise de travaux :

- Recherchera les filières de valorisation possibles pour l'ensemble des déchets inertes, non inertes non dangereux et dangereux, et s'efforcera d'atteindre un taux maximal de valorisation des déchets.
- Contactera les éco-organismes pour la prise en charge de la collecte et du traitement des déchets soumis à une responsabilité élargie du producteur.

Le calcul du taux de valorisation sera établi selon la méthodologie annexée au présent cahier des charges. »



Une méthodologie et des outils développés pour vous ! Les outils « DEMOCLES »



Proposition de formulation de la clause « Taux de valorisation des déchets - niveau d'exigence 1 »

« À partir du diagnostic déchets, l'Entreprise de travaux recherchera les voies de valorisation possibles pour l'ensemble des déchets inertes, non inertes non dangereux, dangereux.

Conformément à l'article L541-1 modifié par la Loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), l'objectif est de viser un taux de 70 % de valorisation matière. L'entreprise s'efforcera d'atteindre a minima cet objectif pour l'ensemble des catégories de déchets.

Pour les déchets relevant d'une filière à Responsabilité élargie du producteur (REP) tels les déchets d'équipements électriques ou électroniques (DEEE) et les déchets d'équipements d'ameublement (DEA), elle les remettra à un éco-organisme agréé qui assurera leur enlèvement et leur traitement.

Le calcul du taux de valorisation sera établi selon la méthodologie annexée au présent cahier des charges. »



Une méthodologie et des outils développés pour vous ! Les outils « DEMOCLES »



Proposition de formulation de la clause « Taux de valorisation des déchets - niveau d'exigence 2 »

Dans le cadre des opérations de démolition ou de rénovation lourde, les déchets inertes représentent un poids très important et sont facilement valorisables. Ils vont donc être prépondérants dans le calcul de taux de valorisation.

« Selon l'article 541-1 modifié par la Loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), l'objectif est de viser a minima un taux de 70% de valorisation matière. À partir du diagnostic déchets, l'Entreprise de travaux recherchera donc les voies de valorisation pour l'ensemble des déchets inertes et des déchets non dangereux avec pour objectif d'atteindre un taux de valorisation de :

- 70 % a minima des déchets inertes ;
- 70 % a minima pour les déchets non dangereux en recherchant notamment la valorisation maximale des déchets identifiés comme valorisables lors du diagnostic déchets ;
- Pour les déchets relevant d'une filière à Responsabilité élargie du producteur (REP) tels que les déchets d'équipements électriques ou électroniques (DEEE), les déchets d'ameublement (DEA)... elle les remettra à un éco-organisme agréé qui assurera leur enlèvement et leur traitement.

Le calcul du taux de valorisation sera établi selon la méthodologie annexée au présent cahier des charges. »



Présentations et éléments complets présentés dans le cadre des travaux du réseau des acheteurs de la Région Auvergne-Rhône-Alpes



**Auvergne
Rhône-Alpes**
Énergie Environnement

Recueil d'interventions : Réduire et valoriser les déchets du BTP par la commande publique durable

Le 14 mai 2019 à Villeurbanne

Cette journée s'inscrit dans le cadre du projet européen CONDEREFF



Contact : Rym MTIBAA / Coordinatrice DEMOCLES
mtibaa@es-r.fr / + 33 6 72 12 70 24



DEMOCLES
Les clés de la déconstruction

A garder en tête !

- >> **Eviter d'intégrer de nouvelles exigences dans l'urgence !** Préparer vos DCE en vous appuyant sur le sourçage/benchmark/les réseaux et experts
- >> **Intégrez vos exigences dans les consultations/lots sans risques**, pour lesquels une offre consolidée (technique/prix) existe
- >> **Recourir systématiquement à l'allotissement** et ajustez la composition des lots aux savoir-faire/innovations identifiés
- >> Rédigez vos cahiers des clauses techniques **en cohérence avec les pratiques et innovations des entreprises que vous avez identifiées comme pertinentes.**
- >> Ne pas donner une place prédominante au critère « prix »
- >> Utilisez un **système d'attribution multi-critères de conformes aux principes de la commande publique**
- >> **Clauses, critères d'attribution, variantes... Le choix pour interroger les fournisseurs et s'appuyer sur leur expertise**

Autour des matériaux biosourcés...



Etudes produites par les pouvoirs publics

« Recensement des produits biosourcés disponibles sur le marché et identification des marchés publics cibles »

Une publication conjointe :

- ADEME
- Direction Générale des Entreprises (Ministère de l'Economie et des Finances)

A télécharger ici :

http://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions_services/etudes-et-statistiques/Analyses/2016-09-produits-Biosources-Rapport.pdf



Etudes produites par les pouvoirs publics

« Recensement des produits biosourcés disponibles sur le marché et identification des marchés publics cibles »

Inventaire des solutions disponibles

1. Matériaux de construction	2. Produits de nettoyage et sanitaires	3. Véhicules et équipements (pièces / produits de maintenance)	4. Fournitures de bureau et matériel d'impression
<ul style="list-style-type: none"> > Isolation rapportée : laines animales ou végétales en panneaux ou en rouleaux > Isolation répartie : bétons végétaux (enduits, bétons à bancher, blocs bétons, murs préfabriqués), bottes de paille > Peintures et revêtements muraux > Composites (fibres de bois et résines plastiques) > Colles et mortiers colles 	<ul style="list-style-type: none"> > Produits d'entretien > Lessives > Équipements de nettoyage 	<ul style="list-style-type: none"> > Pièces en composites biosourcés entrant dans la composition des véhicules > Nettoyants pour voitures > Huiles et lubrifiants automobiles 	<ul style="list-style-type: none"> > Fourniture de bureau > Matériel d'impression
5. Entretien des espaces verts	6. Emballages, sacs plastiques et couverts jetables	7. Produits cosmétiques et produits à usage médical	8. Divers :
<ul style="list-style-type: none"> > Produits de protection et de revêtement des sols et des cultures > Éléments de maintien des plantes > Produits phytopharmaceutiques issus de la chimie du végétal 	<ul style="list-style-type: none"> > Sacs d'emballage > Films alimentaires étirables > Gamme de couverts jetables 	<ul style="list-style-type: none"> > Matériel à usage médical > Produits d'hygiène > Produits de soin 	<ul style="list-style-type: none"> > Objets promotionnels (mugs, sacs de voyages, etc.), équipements et matériel de sport, équipements de plein air (abri de jardin).

1000 12000



Réseau des Acteurs Normands
pour la Commande Publique Eco-Responsable

Etudes produites par les pouvoirs publics

« Recensement des produits biosourcés disponibles sur le marché et identification des marchés publics cibles »

Analyse du potentiel par filières

Tableau 8. Analyse d'opportunité pour la priorisation des familles de produits

	Volume de la production française	Dynamiques de marché 2012 - 2030	Retour qualitatif sur la pertinence de la filière
Matériaux de construction			
Laines et panneaux	++	++	++
Bétons végétaux	++	++	++
Peintures et revêtements muraux	+	+++	+++
Composites	+	+++	+++
Colles et mortiers colles	+	+	-
Produits de nettoyage et sanitaires			
	++	+	+++
Véhicules et équipements (pièces et produits de maintenance)			
Composites et plastiques entrant dans	++	++	-



Réseau des Acteurs Normands pour la Commande Publique Eco-Responsable



API

Des spécifications techniques par lots

Isolation	Matériaux isolants	<p>Disponibilité technico-économique + : Les isolants utilisés pour les combles perdus et les planchers intermédiaires seront composés de matériaux biosourcés.</p>
		<p>Disponibilité technico-économique + : Les isolants utilisés pour les combles perdus seront en ouate de cellulose composée de matériaux recyclés</p>

Des critères d'attribution à inventer !

Exigences intégrées sous forme de critères d'attribution		
SOUS-CRITERE 1 Inventaire des matériaux biosourcés	Identification des matériaux biosourcés par le titulaire principal, le responsable de la construction ou le contractant dans le cadre d'un contrat de type « conception, construction et exploitation	<p>Mise à disposition d'un inventaire des matériaux biosourcés, pour les matériaux commandés et livrés sur site (compilation des fiches techniques)</p> <p>Mise à disposition d'une présentation du contenu total en matériaux biosourcés en quantifiant la proportion de contenu biosourcé par rapport à la valeur globale des éléments de bâtiment spécifiés (pour chaque lot concerné), sur la base des informations fournies par le ou les producteurs du/des produits de construction.</p>
	Proposition de solutions (fournitures) biosourcés (gros œuvre, isolation rapportée, isolation répartie...)	Mise à disposition d'un inventaire/descriptif des fournitures biosourcées



Réseau des Acteurs Normands
pour la Commande Publique Eco-Responsable

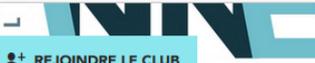
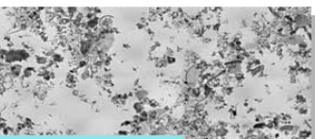
Réseaux « ESS » à vos côtés en Normandie !





Les réseaux et ressources près de chez vous !

Nouveau ! Le Comité Régional de l'Economie Circulaire (CREC) et sa plateforme NECI – Normandie Economie Circulaire

 <p>REJOINDRE LE CLUB</p> <p>CLUB INNÉ par Hélène TOUCHARD</p> <hr/> <p>Institut Normand des Nouvelles Économies (INNÉ) Promouvoir l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération sur la Normandie</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Contacter les animateurs</p> <hr/> <p>1 Membre</p>	 <p>REJOINDRE LE CLUB</p> <p>ECOCONCEPTION DE PRODUITS ET SERVICES DANS L'INDUSTRIE</p> <hr/> <p>Missions : convaincre les entreprises de l'utilité et de la nécessité d'adopter l'éco-conception ; les accompagner et développer les actions...</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Contacter les animateurs</p> <hr/> <p>1 Membre</p>	 <p>REJOINDRE LE CLUB</p> <p>CLUB CHIMIE BIOSOURCÉE par LAURE TANKERE</p> <hr/> <p>Le projet « Chimie Biosourcée Normandie » a été lancé officiellement en juin 2017 par l'Union des Industries Chimiques de Normandie (UIC Normandie), en...</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Contacter les animateurs</p> <hr/> <p>0 Membre</p>
 <p>REJOINDRE LE CLUB</p> <p>RÉSEAU POUR ÉVITER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE par Nathalie VILLERMET</p>	 <p>REJOINDRE LE CLUB</p> <p>RANCOPER, LE RÉSEAU DES ACHETEURS NORMANDS POUR LA COMMANDE PUBLIQUE ECO-RESPONSABLE</p>	 <p>REJOINDRE LE CLUB</p> <p>RÉSEAU NORMAND DE L'ÉCOCONSTRUCTION par Clément BLASCO</p>

Retrouvez-tous les réseaux utiles sur
<https://neci.normandie.fr/clubs>



Les réseaux et ressources près de chez vous ! Les structures de l'Economie Sociale et Solidaire

La CRESS - Une coordination régionale autour des structures de l'Economie Sociale et Solidaire (Article L2113-15 et Article L2113-16)

The screenshot shows the homepage of the CRESS website. The header is teal with the title 'Le portail de l'économie sociale et solidaire en Normandie' and a search bar. Below the header is a navigation menu with categories like 'ACCUEIL', 'LA CRESS', 'DÉCOUVRIR L'ESS', 'OBSERVATOIRE', 'ENTREPRENDRE AUTREMENT', 'DÉVELOPPER SA STRUCTURE', and 'ESS ET TERRITOIRES'. The main content area features several sections: a sidebar on the left with links like 'L'ESS, 11% de l'emploi en Normandie', 'Créer son activité en ESS', and 'Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)'; a central 'OBSERVATOIRE' section with a dropdown menu listing 'L'ORESS, qui sommes-nous?', 'Les chiffres de l'ESS en Normandie', 'La liste des entreprises de l'ESS', 'Les publications de l'ORESS Normandie', 'L'ESS à l'échelle des territoires normands', 'Les dossiers thématiques de l'ORESS', 'Initiatives locales d'économie sociale et solidaire', and 'Les chiffres de l'ESS en France'; a 'Mois de l'ESS' section with a graphic for 'Le mois de l'Économie Sociale et Solidaire'; and a 'Actualités' section with a link to 'Ouverture d'un Master Innovation et Développement dans le champ de l'ESS au Havre'. At the bottom, there is a 'NEWSLETTER' section with a tree graphic and a sign-up form.

<https://www.essnormandie.org/>



Les réseaux et ressources près de chez vous ! Les structures de l'Economie Sociale et Solidaire

Un réseau en Normandie pour un développement économique solidaire !
(Article L2113-15 et Article L2113-16) - L'ADRESS

adress

Pour un développement économique solidaire
en Haute-Normandie

Espace adhérents Contact

L'ADRESS LES ACTEURS EN REGION ENTREPRENDRE AUTREMENT DYNAMIQUES TERRITORIALES RESSOURCES

L'Agence pour un développement économique solidaire

L'ADRESS est née en juin 2005 pour créer un environnement favorable au développement des entreprises sociales et solidaires en Haute-Normandie.

4 AXES D'INTERVENTION :

L'ADRESS soutient les porteurs de projet et les entrepreneurs, dans toutes les phases de leur parcours soutien individuel et collectif pour structurer le projet et aider à la mobilisation des ressources, humaines et financières.
>> rubrique **Entreprendre autrement**

L'ADRESS participe à la co construction de démarches territoriales
expertise auprès des territoires de projet pour favoriser l'émergence et le développement d'entreprises sociales et solidaires locales. L'agence met en oeuvre son dispositif **Fabrique à initiatives**.
>> rubrique **Dynamiques territoriales**

L'ADRESS assure la promotion des entreprises sociales et solidaires avec ses événements, le site internet, la newsletter, les fiches secteurs, les vidéos,...
>> abonnez-vous à la newsletter mensuelle

Abonnez-vous à la NEWSLETTER

ACTUALITES

Entreprises sociales et solidaires par SECTEUR D'ACTIVITÉ

Alimentation
Bâtiment
Culture
Déchets
Energies renouvelables
Espaces naturels
Information - communication
Services à la personne
Tourisme

NOS PARTENAIRES

Vous recherchez

<http://www.adress-normandie.org/>



Les réseaux et ressources près de chez vous !

(Article L2113-13 et Article R2113-7)

Un réseau national pour vous aider à identifier les Structures de l'Insertion
par l'Activité Economique près de chez vous
(200 structures en Normandie) !

SOCIALEMENT RESPONSABLE.org
LE SITE DE L'ACHAT SOCIALEMENT RESPONSABLE ET
DES STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Flux RSS | Panier d'articles

Connexion SIAE
Inscription à l'annuaire
Mot de passe oublié

Identifiant
..... OK

Je veux découvrir l'IAE | Je suis acheteur public | Je suis une entreprise

Vous êtes ici : Accueil

L'ANNUAIRE

Consultez l'annuaire national des structures d'insertion par l'activité économique pour trouver un prestataire selon vos critères de sélection !
Région : Haute-Normandie

Je cherche des prestations pour les professionnels uniquement
 Je cherche des prestations pour les particuliers uniquement

Rechercher | Recherche avancée

À propos
Le site a été lancé officiellement en mai 2008, à l'occasion de la rencontre territoriale du Grenelle de l'insertion sur "L'achat public et l'insertion" à Besançon.

Lire la suite ici...

Newsletter
Inscrivez-vous à la lettre d'information mensuelle !

E-mail OK
Anciens numéros

www.socialement-responsable.org/



Les réseaux et ressources près de chez vous !

Un réseau national pour vous aider à identifier les Structures de
l'Insertion par l'Activité Economique près de chez vous

(200 structures en Normandie) !

(Article L2113-13 et Article R2113-7)

Socialement Responsable ACHATS SOCIALEMENT RESPONSABLES INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE AGIR ANNUAIRE RESSOURCES  

Résultat(s) 1 - 20 sur 197 1 2 3 ... Suivant > Dernière page >

197 résultats en Normandie

  AFFICHER LA CARTE

TYPE DE STRUCTURE

- Atelier et chantier d'insertion (ACI) - (94)
- Association intermédiaire (AI) - (45)
- Entreprise d'insertion (EI) - (34)
- Entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) - (15)
- Groupement d'employeur pour l'insertion et la qualification (GEIQ) - (3)

 LOGO

A A J B SECTEUR INSERTION

Atelier et chantier d'insertion (ACI)

14210 CAVRUS

Activité

Production de biens et services

 LOGO

A C I A D E S

Atelier et chantier d'insertion (ACI)

14000 CAEN

Activité

Production de biens et services

www.socialement-responsable.org/



Les réseaux et ressources près de chez vous ! L'Insertion par l'Activité Economique

(Article L2113-13 et Article R2113-7)



Efficacité économique,
finalité sociale



Annuaire

Accueil / Annuaire

A+ A-

Pour trouver l'entreprise d'insertion proche de chez vous, il vous suffit de rechercher par secteur d'activité par département !

Accès par région

CHOISISSEZ UNE RÉGION

Filtrer par

Secteurs d'activités

Départements

RECHERCHER LIBRE

OK

<http://normandie.lesentreprisesdinsertion.org/>



Merci de votre attention !

Avez-vous des questions ?

Frédéric BAZILLE

RAN COPER

06.47.56.98.64

contact@ran-coper.fr

frederic.bazille@apesa.fr

Normandie

COMMANDE PUBLIQUE

DEVELOPPEMENT DURABLE



Réseau des Acteurs Normands
pour la Commande Publique Eco-Responsable